

Génie logiciel

2021/2022

**Mini-Projet**

**Génie logiciel**

La diversité des écosystèmes écologiques du Maroc fait du pays un véritable réservoir de produits de terroir. Ces produits constituent une source de revenus aux populations locales des zones éloignées.

Vous aimeriez créer une plate-forme e-commerce de produits terroirs, pour offrir aux coopératives actives dans le domaine la possibilité, d’une part de pouvoir exposer leurs produits à une plus large base de clientèle, et d’autre part de permettre au client de profiter d’une foire virtuelle disponible est quotidiennement mise à jours.

Ce projet vise deux objectifs principaux. D’une part, il contribue dans le processus de la commercialisation des produits originaux des coopératives, et d’autre part, facilite aux clients l’accès à une boutique virtuelle de produits terroirs.

Dans la « *partie client*» de l’application, chaque coopérative doit avoir un espace vitrine. Le visiteur ainsi pourra sélectionner les coopératives par région et leurs produits d’un côté ou bien visualiser tous les produits disponibles avec possibilité de filtrage par coopérative, par catégorie, par région, par composition en matière première et par origine de la matière première.

Un client est une personne qui a fait une commande. Il a le droit de :

* Consulter tous les produits.
* Filtrer les produits selon leur catégorie, composition en matières premières, origine
* Afficher les détails d’un produit
* Consulter toutes les coopératives.
* Filtrer les coopératives selon la région et le secteur d’activité
* Gérer son panier.
* Pour valider sa commande, le client doit renseigner ses informations.

Les coopératives gèrent leurs produits ainsi que les détails associés. Une coopérative pourra ajouter, modifier, supprimer, les produits qu’ils exposent.

Le produit est caractérisé par : nom, description, prix, unité (litre, kilogramme, … ) …

En termes de qualité sollicitée par le client, certains détails s’avèrent importants en particulier : les matières premières et leurs origines.

Pour les produits de terroir non-composés, l’origine doit être toujours spécifiée. Ainsi chaque produit garde sa particularité.

La coopérative assurera la disponibilité de la quantité des produits exposés.

La coopérative fera le suivi de l’état des commandes clients.

L’administrateur approuvera, les demandes de création d’espace coopérative, enregistrées sur la plateforme.